

# CHARTRE DE L'AS ISAE-SUPAERO

## 2025-2026

---

### Je m'engage à :

- Payer 45€ de cotisation si je désire m'inscrire à l'AS pour l'année scolaire 2025 - 2026 et 20€ de plus si je souhaite avoir accès à la salle de musculation.
- Payer une cotisation supplémentaire dont le montant est détaillé ci-dessous si je souhaite pratiquer des sports "chers" ou "moyen-chers".
- Avoir un autocollant AS ISAE-SUPAERO avec moi lors de mes pratiques sportives.
- Anticiper mes démarches vis-à-vis de l'AS (remboursements, inscriptions de voiture).
- Respecter la règle de cumul des sports, rappelée ci-dessous :

Afin de garantir l'équité entre les adhérents au sein de l'AS, ceux-ci ne peuvent être subventionnés que pour un nombre limité de sports. Pour cela, les sports sont séparés en trois catégories : les sports "**chers**", les sports "**moyen-chers**" et les sports "**peu-chers**".

| Sports "moyen-chers" | Sports "chers" |
|----------------------|----------------|
| Aviron               | Parachute      |
| Equitation           | Parapente      |
| Kite surf            | Planeur        |
| Montagne             | Plongée        |
| Ski                  | PPL            |
| Spéléo/Canyoning     |                |
| Surf                 |                |
| Voile                |                |
| Wakeboard            |                |

Les sports "**peu-chers**" sont tous les autres sports qui peuvent être pratiqués à l'AS et n'étant pas mentionnés dans le tableau. Chaque adhérent est subventionné pour autant de sports "**peu-chers**" qu'il souhaite.

**La pratique du sport en compétition rentre dans le cadre de ce cumul d'activités.**

Ci-dessous le tableau récapitulatif des possibilités qui vous sont proposées par l'AS pour l'année scolaire 2025-2026, en accord avec le cumul des sports.

|                                                                                                                          | Sans accès à la salle de muscu | Avec accès à la salle de muscu |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|
| <b>FORMULE 0 :</b><br><b>ADHÉSION AS</b><br>(Permettant de pratiquer d'autant de sports « peu-chers » qu'on le souhaite) | 45€                            | 65€                            |
| <b>FORMULE 1 :</b><br><b>ADHÉSION AS</b><br>+<br><b>2 sports «moyen-chers»</b>                                           | 63€                            | 83€                            |
| <b>FORMULE 2 :</b><br><b>ADHÉSION AS</b><br>+<br><b>1 sport « moyen-cher »</b><br>+<br><b>1 sport « cher »</b>           | 70€                            | 90€                            |

**NB : Seuls les 45€ d'adhésion à l'AS (ou 65€ si la salle de musculation vous intéresse) vous seront demandés à la rentrée, et ce peu importe la formule choisie.** En ce qui concerne les cotisations des sports « moyen-chers » et « chers » (cf. formules 1 et 2), les présidents de clubs viendront vers vous plus tard une fois vos sports définitivement choisis.

- Respecter la règle de remboursement, les délais de remboursement (1 mois) ainsi que les plafonds de remboursements.
- Avoir une attitude responsable avec les clubs extérieurs avec lesquels l'AS ISAE-SUPAERO a signé une convention.
- Avoir lu et pris connaissance du règlement intérieur de l'AS ISAE-SUPAERO, disponible en libre accès sur son site internet.

Pour plus d'informations concernant l'AS, consulter le site : <https://www.as-isae-supaero.com/>